

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE
DE HAUTE-TARENTEISE**



DATE DE CONVOCATION :

Le 15 juin 2015

NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES EN EXERCICE :	34
NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :	23
NOMBRE DE DELEGUES ABSENTS :	11
- AYANT DONNE POUVOIR :	5

Le lundi 21 septembre 2015 à 19h, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle de conférences de la salle Planjo sur la Commune de Sainte Foy Tarentaise, sous la Présidence de Monsieur Gaston PASCAL MOUSSELARD.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Simone PERGET, Jacqueline POLETTI, Messieurs Jean-Luc CRETIER, Michel GIRAUDY, Georges TRESALLET (Bourg-Saint-Maurice)
Monsieur Gilles FLANDIN, (Les Chapelles)
Madame Arlette NOIR, Monsieur Jean-Claude FRAISSARD (Montvalezan)
Messieurs Georges CHARRIERE, Paul CUSIN-ROLLET (Sainte-Foy-Tarentaise)
Madame Marie-Agnès ARPIN, Messieurs Jean-Luc PENNA, Fabien RAISSON (Sééz)
Mesdames Séverine FONTAINE, Maud VALLA, Messieurs Gilles MAZZEGA, Xavier TISSOT, Jean-Christophe VITALE (Tignes)
Madame Audrey NALIN, Monsieur Gérard MATTIS (Val d'Isère)
Messieurs Alain EMPRIN, Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD (Villaroger)

ETAIENT EXCUSES :

Madame Emmanuelle VAUDEY (pouvoir à Gérard MATTIS), Messieurs Jean-Pierre MOREL (pouvoir à Gilles FLANDIN), Léon EMPEREUR (pouvoir à Paul CUSIN-ROLLET), Laurent HANICOTTE (pouvoir à Jean-Claude FRAISSARD), Olivier PETIT (pouvoir à Fabien RAISSON).

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Arlette NOIR

N° 2015-51 COMPOSITION DU JURY DE CONCOURS

Rapporteur : Monsieur Gaston PASCAL-MOUSSELARD

En vertu des articles 22 et 24 du code des marchés publics pour ce qui est des établissements publics de coopération intercommunale, la composition du jury de concours est déterminée comme suit :

-Le Président de l'EPCI

-Un nombre de membres élus au sein du Conseil Communautaire correspondant à celui de la commune la plus importante, en l'occurrence, 5 titulaires et 5 suppléants.

Les candidatures suivantes sont présentées :

Titulaires : Paul CUSIN-ROLLET
Jean-Claude FRAISSARD
Jean-Luc PENNA
Simone PERGET
Jean-Christophe VITALE

Suppléants : Léon EMPEREUR
Gilles FLANDIN
Gérard MATTIS
Robert PASCAL-MOUSSELARD
Fabien RAISSON

Le Conseil Communautaire, vu l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, après vote à main levée, décide à l'unanimité :

- **DECLARE** élus les membres du jury de concours suivants.

		Nombre de voix (28 votants dont 5 pouvoirs)
Titulaires :	Paul CUSIN-ROLLET	28
	Jean-Claude FRAISSARD	28
	Jean-Luc PENNA	28
	Simone PERGET	28
	Jean-Christophe VITALE	28
Suppléants :	Léon EMPEREUR	28
	Gilles FLANDIN	28
	Gérard MATTIS	28
	Robert PASCAL-MOUSSELARD	28
	Fabien RAISSON	28

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Président,

Gaston PASCAL MOUSSELDARD

